

Société française de Numismatique et d'Archéologie sur l'ouvrage de M. A. de Barthélemy : *Origine des armoiries féodales*, 1872.

« On appelle *blasons* des figures ou symboles adoptés par des individus ou des corporations civiles et religieuses.

« Ils ont été de tout temps en usage, et sur les boucliers des héros grecs nous voyons des *épisèmes*, c'est-à-dire des symboles attachés à leur personne.

« Les Romains avaient aussi des signes personnels équivalant à nos armes parlantes et qui faisaient allusion soit à la famille, soit aux faits qui l'avaient illustrée.

« Les blasons féodaux ne datent que du dernier tiers du douzième siècle; ils furent d'abord attachés au fief; plus tard ils devinrent les signes héréditaires de différentes familles, et M. de Barthélemy propose de donner aux premiers le nom d'*épisèmes* et de réserver aux autres le nom d'*armoiries*. Le caractère propre de l'*épisème* est la diversité, celui de l'*armoirie* est l'immobilité. »

En résumé, je formule ma réponse à la question posée en tête :

Le Forez n'avait pas d'armoiries sous la première race des comtes de Lyon et du Forez.

Baron DE ROSTAING.

---